

Tableau 2.1 Nouveau-Brunswick Fonds affectés par la province aux services de garde réglementés, au 31 mars 2017¹⁸

Subventions pour les frais de garde d'enfants (Programme d'assistance au service de garderie)	16 044 000 \$
Financement direct (soutien financier à l'amélioration de la qualité)	26 796 300 \$
Financement des besoins spéciaux	3 307 300 \$
Initiative FFAGJE	5 602 900 \$ ^a
Total	51 750 500 \$
Formation destinée au personnel de garderie (FFAGJE)	
Nouvelles places en garderie (FFAGJE)	
Total	1 000 000 \$

a Comprend le budget du Fonds de fiducie, qui est une allocation annuelle des initiatives FFAGJE et est géré hors du gouvernement par le Comité d'examen des projets d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.